

## TO MADAME DU DEFFAND, ca Sunday 17 January 1773

Two fragments, B ii. 398 n. and 399 n. Written at Arlington Street. Answered 25 Jan.

J'OBÉIRAI aux ordres de la grand'maman comme imprimeur, non comme auteur. Elle aura tous les livres de ma presse, dont quelques-uns sont de moi. Ils se vendront en futur comme des raretés, pas comme de bons écrits; mais voilà le seul titre sous lequel j'aurai la hardiesse de les offrir à Mme de Choiseul. Ce n'est pas que je la soupçonnerais d'être capable de me traiter comme a fait Voltaire qui me demanda mon *Richard III*,<sup>1</sup> et puis m'accusa de lui avoir envoyé mes ouvrages sans qu'il me les eût demandés. Je ne savais pas que la grand'maman lût l'anglais, si elle ne le sait point j'aurai le plaisir de lui marquer mon attachement. Je craindrai l'Abbé, si pour rendre complète la suite de mes impressions, j'y mets ma tragédie; j'ai moins de répugnance pour mon *Château d'Otrante* qui peut passer pour une plaisanterie; mais une tragédie dont le sujet est révoltant, voilà qui est curieux.

M. Selwyn et moi nous trouvons que votre commerce avec nous autres Anglais vient d'influer sur la pureté de votre style. Avons-nous raison de nous formaliser d'une expression dans votre dernière lettre<sup>2</sup> où vous vous servez de cette phrase—*par grand extraordinaire*—'j'ai dormi cette nuit *par grand extraordinaire*,' nous a l'air extrêmement anglais. Nous voilà puristes! que je trouve quasi crime dans les lettres familières dont les négligences sont des beautés.

FROM MADAME DU DEFFAND, Wednesday  
20 January 1773

Ce mercredi 20 janvier, 8 heures du matin.

IL m'est venu une inspiration, c'était de ne vous point écrire cette poste-ci, mais je la rejette et je vous écris; je pensais que depuis six semaines vous aviez été accablé de mes écritures, que votre complaisance vous y avait fait répondre, et que vous seriez peut être bien aise que je vous laissasse en repos quelque temps. Cette considération vous paraîtra bonne; si vous me demandez pourquoi je ne m'y suis

1. See Voltaire to HW 6 June 1768, and ante 21 July 1768.      2. Ante 11 Jan. 1773.